

BERNARD LABROUSSE DE BEAUREGARD

auteur de "La Révolution de France", manuscrit anonyme 959, du XVIII^e siècle, de la Bibliothèque Publique Municipale de Porto

Résumé: La publication en 1989 de La "Révolution de France", manuscrit anonyme 959, du XVIII^e siècle, de la Bibliothèque Publique Municipale de Porto, révélait l'une des premières histoires de l'ensemble de la Révolution et de la Contre-Révolution qui l'a accompagnée, car écrite entre septembre 1792 et juin 1794. L'étude que voici permet d'attribuer avec certitude ce manuscrit à un périgourdin, chanoine chanceladais, Bernard Labrousse de Beauregard, député du clergé de Saintes aux États Généraux de 1789 à 1791, qui émigra en Espagne en 1792 et qui écrira ce volumineux mémoire durant son exil.

En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, António Ferreira de Brito publie "La Révolution de France", sous-titrée "La mort de Louis XVI, ou, Tableau historique sur l'origine et les progrès de la Révolution française qui ont conduit cet infortuné monarque à l'échaffaud" (1). Il s'agit de l'édition en français du manuscrit 959, anonyme, du XVIII^e siècle, de la Bibliothèque Publique Municipale de Porto (Ferreira de Brito A., 1989), dont A. Ferreira de Brito avoue n'avoir pu en identifier l'auteur. C'est à un heureux concours de circonstances que nous devons d'avoir eu connaissance de cette publication (2) et d'avoir réussi à résoudre cette énigme.

Rappelons que ce volumineux manuscrit ne fait pas moins de 536 pages dont 10 constituent la préface, 454 le récit. 72 pages enfin sont occupées par les 176 notes-didascalies qui commentent le texte narré.

Témoin visuel et privilégié de la plupart des événements qu'il évoque, l'auteur écrit là, au travers d'un récit nécessairement partial et partiel, sans distanciation historique, une des premières histoires de l'ensemble de la Révolution, mais aussi de la Contre-Révolution qui l'a accompagnée. Au travers de son récit, il donne une vision plutôt apocalyptique des événements qui aboutissent à la fin de la monarchie et à l'exil du clergé, ou s'opposent dans une vision moralisatrice et manichéiste de la société française, les bons français (qui défendent leur Roi et l'Église catholique) et les mauvais (les Assembléistes du côté gauche et les révolutionnaires qui les soutiennent). Il y décrit avec beaucoup de sensibilité tous les courants de pensée et les forces qui se conjuguent ou s'opposent durant les cinq premières années du processus révolutionnaire.

Partisan intransigeant de la royauté et convaincu du bien-fondé du mariage du catholicisme avec la monarchie, l'auteur apparaît comme un "historien-panégyriste" de Louis XVI et Marie-Antoinette. S'il n'entend rien

aux mécanismes sociaux en présence, il offre une galerie très vivante et abondante de portraits, souvent très incisifs, des acteurs de la Révolution (Lacombe C., 1994, p. 248-249).

Cette étude est l'occasion de réunir les indices d'identification de l'auteur fournis en particulier par le manuscrit, nous l'accompagnerons d'une biographie de cet auteur sorti, après juste deux siècles, de l'anonymat.

Les indices d'identification de l'auteur

Pour identifier l'auteur du manuscrit, il nous a fallu jouer les Sherlock Holmes, traquer dans le texte les moindres indices, deux siècles après la rédaction du manuscrit, presque entre les lignes, en quelque sorte, "faire parler" le manuscrit (Lacombe C., à paraître).

Pour A. Ferreira de Brito (Ferreira de Brito A., 1989, p. 89), par l'étendue de sa culture et de son érudition, l'auteur devait sûrement appartenir au Haut-clergé, étant certainement archevêque ou évêque, son diocèse d'origine étant, pour notre collègue portugais, le diocèse d'Angers dans la mesure où l'auteur transcrit dans sa note 160 (p. 518-519) une lettre de l'évêque d'Orense au vicaire général et doyen du chapitre d'Angers, César-Scipion de Ville-Neuf. Nous saluerons ici la prudence d'A. Ferreira de Brito qui, évoquant les députés du clergé d'Angers:

- Pierre-Jérôme Chatizel, curé de Soulaines;
- Jacques Rangeard, archiprêtre d'Angers, curé d'Andar (et non Audard, curé d'Augéard, comme il est écrit par erreur);
- Laurent-François Rabin, curé de Notre-Dame de Cholet (3),
- et Louis-François Martinet, chanoine régulier de Saint-Augustin, appartenant à la Congrégation de Sainte-Geneviève, prieur-curé de Daon, se refuse cependant à identifier, par souci de méthodologie historique, l'auteur avec le dernier ecclésiastique cité.

À la différence de bon nombre de ces "manuscrits de l'exil" (selon l'heureuse expression d'A. Ferreira de Brito), l'auteur laisse le moins possible d'indices qui pourraient permettre de l'identifier, évitant ainsi que sa famille puisse être inquiétée par les Comités de surveillance en France. Il revendique cependant le droit de témoigner «... *M'objecterait-on (écrit-il) que je parle quelquefois de moi-même? Retraçant la seule période de ma vie où se soient passés sous mes yeux des événements dignes d'être transmis à la postérité, est-il surprenant que je dise ce que j'ai vu, et comme je l'ai vu? Acteur dans une grande tragédie (où je n'ai) joué d'autre rôle que celui de désapprobateur attentif, me serait-il défendu de rappeler quelques circonstances particulières qui m'honorent autant qu'elles me sont chères? ...*» (p. 101).

Dès la "préface" de sa "Révolution de France", l'auteur précise: "*j'ai le triste avantage d'avoir vécu avec les personnages que je mets en scène*"

(p. 98). En effet, il participe à la séance d'ouverture des États Généraux, non pas comme simple spectateur, mais comme on le comprend très vite comme l'un des députés pour le clergé. Ce que confirme l'extrait suivant évoquant les événements survenus lors du départ des députés de Versailles pour Paris, "... nous y arrivâmes le 19 octobre (1789); nous fûmes obligés de nous travestir et de quitter notre costume pour n'être pas les victimes d'une populace féroce qui abhorrait tout ce qui pouvait lui rappeler la religion sainte dont il avait secoué le joug salutaire..." (p. 211).

Une trentaine de pages plus loin, nous pouvons lire: "... Le lendemain, dimanche (soit le 13 décembre 1789), mon digne ami, mon inséparable collègue, le vertueux Monseigneur de La Porte et moi, nous fûmes dîner à la Chartreuse de Paris ou nous étions invités" (p. 240) et l'auteur anonyme ajoute en note (note 96, p. 500): "**Pendant tout le temps que dura la première Assemblée, Mr La Porte et moi avons toujours habité (et) vécu ensemble, soit à Versailles, soit à Paris** (4). L'excellent caractère de ce pasteur zélé, sa fermeté, ses lumières, lui ont justement acquis l'estime de tous ses collègues; et la constante amitié qu'il n'a cessé de me témoigner lui assurent les droits les plus imprescriptibles à tous les sentiments de mon cœur." Pour une personne qui ne veut laisser aucun indice d'identification, une telle déclaration est surprenante car elle démasque presque complètement son auteur pour un enquêteur (même au XVIIIe siècle) rompu aux techniques de base du métier, en particulier la vérification des adresses des personnes sur lesquelles il enquête.

Mais que sait-on de cet excellent ami de l'auteur? Il s'agit de François Laporte, né le 4 mars 1736, à Pleaux (Cantal) et mort le 21 juillet 1822 à Angoulême (Charente) (Lemay E-H., 1991, tome 2, p. 522-523; Bouet R., 1994, tome 2, notice 1137, p. 75-77). Curé de la petite paroisse périgourdine de Saint-Martial-d'Hautefort depuis 1768, il a été élu premier député du clergé du Périgord aux Etats Généraux le 23 mars 1789. D'avril 1789 à octobre 1791, il est à Versailles, puis à Paris, où il siège à l'Assemblée Nationale. Connaître ses adresses pendant toute la durée de la Constituante permet d'identifier à coup sûr son compagnon d'appartement. C'est l'énorme "Recueil de documents relatifs à la convocation des États Généraux de 1789" de A. Brette qui nous donne sans difficulté la réponse (Brette A, 1896, tome 2, p. 194, n° 703).

En 1789, François Laporte habite à Versailles au 34, rue Saint-Honoré; en 1790, il s'est établi Cour des Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris, et en 1791, il est toujours à Paris mais au 492, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Auvergne. Après lecture attentive des 1318 notices établies par A. Brette des députés ayant siégé, un seul autre député, lui aussi du clergé, a vécu aux mêmes dates, aux mêmes adresses; il s'agit de Bernard Labrousse de Beaugard, chanoine régulier de Chancelade (en Périgord), curé-prieur de

Champagnolles (en Saintonge, c'est à dire en Charente), représentant le clergé de Saintes (Saintonge).

Comme nous l'allons voir un autre indice, un autre extrait du texte, vient conforter cette identification. Le 21 juin 1791, après la fuite du Roi, c'est l'"*émeute dans Paris*" et l'auteur du manuscrit précise: "... **Les appartements que nous occupions avec monsieur La Porte, et six autres de nos plus vertueux collègues, donnaient sur les Tuileries** ⁽⁵⁾. *Tout près de nos fenêtres, se trouvait une issue qui conduisait de la rue Saint-Honoré à ce palais. Nous pouvons certifier que dans l'espace de cinq à six heures, nous vîmes entrer ou sortir du jardin et du château plus de 200 000 âmes, qui venaient s'assurer s'il était bien vrai que le roi fût parti...* " (p. 361). En 1791, huit ecclésiastiques vivent donc dans le même immeuble, l'hôtel d'Auvergne, 492, rue Saint-Honoré. Grâce à A. Brette, nous en connaissons sept, avec certitude:

— François Laporte,

— Bernard Labrousse de Beauregard, tous deux déjà nommés,

— Jean-Bernard Font, prêtre gradué de l'Université de Toulouse, chanoine et curé de Notre-Dame-du-Camp à Pamiers, représentant le clergé du Comté de Foix,

— Mathieu Guiraudes de Saint-Mézard, docteur en théologie, archiprêtre de Lavardens, représentant le clergé d'Auch,

— Claude Guyon, curé de Bazège, représentant le clergé de Castelnaudary,

— Charles-Jean-Baptiste Pinnelière, prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Martin-de-Ré, représentant le clergé de La Rochelle,

— et Paul-Augustin Pous, curé de Mazamet, représentant le clergé de Toulouse (Brette A., p. 139, n° 470; p.167-168, n° 587 et 590; p. 273, n° 1059; p. 278-279, n° 1086).

Le huitième ecclésiastique, compagnon du groupe, n'ayant pas donné son adresse exacte dans la rue, n'est pas précisément identifié mais représente lui-aussi, selon E.-H. Lemay, le clergé du Sud-Ouest.

L'appartement occupé par nos deux députés périgourdins à Versailles au 34 de la rue Saint-Honoré semble donner au niveau d'un carrefour sur le 22 de la rue de Satory à moins que ce ne soit, à Paris, l'hôtel d'Auvergne qui semble être du côté sud de la rue Saint-Honoré, quasiment au niveau de l'Arc de triomphe du Carrousel, en face du carrefour avec la rue Traversière (rue Molière actuelle). C'est ce que semble indiquer cet extrait du manuscrit: "*Chapelier* ⁽⁶⁾ *dont nous avons particulièrement connu la détresse à l'ouverture des États Généraux, parce que son appartement était vis à vis de celui que nous occupions, avait à peine de quoi subsister et couvrir sa misère...*" (p. 298).

Selon E.-H. Lemay (Lemay E.-H, 1987, p. 117), c'est dans la rue Saint-

-Honoré, la plus longue, la plus bruyante et la plus boueuse des rues de Paris qu'habitent en fait, durant la Constituante, cent trente-cinq députés aux États Généraux (soit un peu plus de 10% de ceux-ci). Au n° 198, au café du Garde-Meuble, c'est le curé Barbotin; plus loin, chez les Capucins, on trouve quatorze membres du clergé; enfin, comme nous le savons déjà, huit ecclésiastiques, tous députés du Sud-Ouest, logent à l'hôtel d'Auvergne, au n° 492. Habitent aussi dans la même rue, neuf députés de la noblesse et soixante-dix-sept membres du Tiers État. L'état désastreux de la rue Saint-Honoré est confirmé par la lecture du manuscrit. On lit ainsi que le 14 juillet 1790, "... une pluie abondante fondait sur les patriotes et lavait amplement leurs têtes constitutionnelles. Nous les vîmes débarquer et défilier à travers la longue rue Saint-Honoré, mouillés jusqu'à la peau, la boue jusqu'à la ceinture, conservant néanmoins l'air de petits césars prêts à traverser le Rubicon..." (p. 333).

Un autre élément extrait des notes qui terminent le manuscrit confirme notre attribution de celui-ci à Bernard Labrousse de Beauregard. Lorsqu'il évoque les conditions d'émigration, il raconte par le menu la façon dont le prieur de Meux, le curé de Saint-Thomas de Cognac, les sieurs Lanaud, curés de Villar et de Meung, tous saintongeais, ont été délestés du pécule qu'ils essayaient d'emporter avec eux (p. 518, note 159) (7). Plus qu'un simple récit anecdotique, nous avons là la transcription d'un récit de personnes proches de l'auteur, car, ainsi que nous le verrons, en 1774, Bernard Labrousse de Beauregard a été prieur de Meux...

Définitivement, l'auteur du manuscrit ne peut donc être pour nous que le chanoine Bernard Labrousse de Beauregard.

Un dernier élément extrait du manuscrit et de ses notes permet de noter l'intérêt et la sensibilité de Bernard Labrousse de Beauregard aux événements touchant son "pays" périgourdin. Ainsi évoque-t-il, en des termes très incisifs, le cas de la prophétesse Suzette Labrousse et de ses relations avec le clergé périgourdin: "... Pontard, véritable énergumène, le rival de Dom Gerle, préconisait, comme ce moine imbécile et pervers, les rêves sanguinaires de la prophétesse du Périgord, les commentait et en a composé un journal..." (p. 271), ajoutant en note: "Cette folle dont il serait trop long de rapporter les extravagances était née et vivait dans une paroisse du Périgord appelée Vauxen (Vanxains), près de la communauté des Chartreux de Vauclerc (Vauclaire). Dom Gerle avait été lié avec elle avant l'assemblée des États Généraux. À peine ce moine apostat eut-il renoncé à sa profession que cette prétendue prophétesse inonda toute la France de ses rêveries, annonçant que l'église allait sortir de l'esclavage et redevenir aussi florissante que dans les premiers siècles, ajoutant que pour parvenir à ce degré de splendeur, il était nécessaire qu'elle fût purifiée par un baptême de sang. Pontard, évêque intrus de Périgueux, député de la seconde Assemblée,

l'emmena avec lui à Paris. Il eut la bêtise d'entreprendre un journal, où il rapportait la vie et les prophéties de cette fille enthousiaste. Il fut même assez simple pour assembler un grand nombre de prélats constitutionnels, afin de leur faire part des mérites, vertus, et prodiges de cette illuminée. Ces prélats l'examinèrent, l'entendirent prophétiser, se moquèrent de Pontard et lui conseillèrent de faire baigner sa prophétesse et de lui procurer de bons bouillons..." (p. 502-503, note 110).

Pierre Pontard, curé de Sainte-Marie à Sarlat, avait été élu évêque constitutionnel de la Dordogne le 29 mars 1791. Le 8 septembre de la même année, il est élu député à l'Assemblée législative, résidant dès lors pendant un an à Paris. C'est alors qu'il publie entre janvier et septembre 1792 "*Le Journal Prophétique*". En 1797, il publiera aussi un "*Recueil des ouvrages de la célèbre Mlle Labrousse*" (Bouet R., 1994, p. 247-248, notice 1513). Dom Christophe-Antoine Gerle est en 1777 prieur de la chartreuse de Vauclaire en Périgord. C'est alors qu'il fait la connaissance de Suzette Labrousse. Son intérêt pour le mysticisme fait qu'il emmène la prophétesse à Paris en février 1792 et qu'il participe à des séances de mysticisme. À noter au passage que l'abbé Jean Siffren Maury, l'un des principaux orateurs de l'Assemblée nationale dont nous reparlerons plus loin, a porté alors un certain intérêt et donné, semble-t-il, une certaine créance à la prophétesse. En témoigne une lettre signalée en ces termes: "Lettre de l'abbé Maury à l'incomparable demoiselle S. Labrousse, prophétesse périgourdine, résidente à Paris, chez Mme la duchesse de Bourbon. Rome, au palais de S. E. Mgr le cardinal Zelada. 10 janvier 1792" (Maury Abbé J.-S., 1792). Suzette Labrousse mourra en 1821, à l'âge de 74 ans (Lemay E.-H., 1991, tome 1, p. 401).

Éléments d'une biographie de Bernard Labrousse de Beauregard:

A - De l'enfance sur les rives de la Vézère aux États généraux à Paris:

Bernard Labrousse de Beauregard est né le 2 juin 1735 sur les rives de la Vézère, à Montignac (alors Montignac-le-Comte), dans la paroisse Saint-Georges-de-Brénac relevant alors du diocèse de Sarlat⁽⁸⁾. Bernard est le cinquième enfant de Jean Labrousse du Claux, bourgeois et marchand de Montignac, et de Catherine Martel, qui se sont mariés dans la même paroisse vingt ans plus tôt. Bernard Labrousse de Beauregard tient son patronyme "de Beauregard" de l'une des terres possédées par la famille dans la plaine de Montignac (Le Roy E. 1889, p. 17). Par son activité, Jean Labrousse, son père, est alors un bourgeois aisé qui va pouvoir payer des études à son fils.

Comme le souligne F.-A. Boddart (Boddart F.-A., 1988, p. 350), "le milieu familial est culturellement propice à l'éveil d'une vocation ecclésiastique.

L'appel à Dieu chez le jeune Bernard peut s'épanouir sous la direction et l'exemple de son oncle, l'abbé Bernard Martel, qui le porta sur les fonts baptismaux. Vicaire de Brénac et chapelain de la Grande-Filolie, l'abbé Martel vouera une longue affection à son jeune neveu".

En devenant novice à l'abbaye de Chancelade le 28 juin 1751, à l'âge de seize ans, puis en y faisant profession le 1er juillet 1752 (9), Bernard Labrousse de Beauregard se retrouve au milieu d'un des plus importants foyers intellectuels périgourdin où "l'étude des belles-lettres s'allie à celle des sciences divines à condition que les premières soient toujours subordonnées aux secondes". Aussi n'est-il pas surprenant que le jeune chanoine sacrifie à la muse poétique, entre vingt-deux et vingt-cinq ans. Il y acquiert, semble-t-il, une certaine notoriété car on le retrouve cité dans le catalogue de "La France Littéraire" de 1769 (Querard, 1769, p. 244):

- *Poème sur la guerre d'Allemagne (1757)*,
- *Ode sur la mort de M. de La Grange-Chancel (1759)*,
- *Ode sur les progrès de la philosophie (1760)*,
- *Épître à M. Baudeau, chanoine de Chancelade*,

et plusieurs autres pièces de vers. Nous n'avons, pour l'instant, pu trouver d'exemplaire de ces oeuvres qui, si elles "honnorent l'emploi des moments de loisirs" de leur auteur, "n'ont pas un grand mérite" selon l'abbé Audierne (Audierne, 1851, p. 98). A souligner que Bernard Labrousse de Beauregard côtoie alors un groupe de Chanceladais, parmi lesquels on trouve Baudeau, Prunis ou Leydet, qui constituent une sorte d'école historique. De telles fréquentations ne sont certainement pas étrangères à la rédaction de la "*Révolution de France*".

En août 1760, alors que le jeune chanoine régulier n'a que vingt-cinq ans, on le retrouve professeur de philosophie et de théologie à l'abbaye de Sablonceaux (Tonnelier Chan., 1984, p. 40) (10). Quelque temps plus tard, il revient, selon F.-A. Boddart, enseigner la philosophie à Chancelade, faisant dès lors des séjours successifs dans les deux abbayes. Il devient, probablement à la même époque, prieur de Sablonceaux. À la fin des années 1760, il est de plus prieur de l'abbaye de Verteuil, en Bordelais.

Il va cependant se fixer définitivement en Saintonge, en obtenant en octobre 1774, à trente-neuf ans, le prieuré de Meux doté de 1800 livres (Seguin M., 1986, p. 20), puis en décembre 1778 en prenant possession du prieuré-cure de Champagnolles, assez richement doté de 4000 livres. Champagnolles alors est un prieuré-cure qui ne manque pas d'agrément, car il offre, en particulier un logis presbytéral "*d'une amplitude surprenante*" avec une "*vaste cour environnée de servitudes, une maison d'habitation composée de pièces énormes et nombreuses, ... des corridors interminables et un jardin de cinquante ou soixante ares de surface, environné de hautes murailles*" (Rainguet P.-D., 1864, p. 82).

Son établissement en Saintonge ne l'empêche pas de conserver des intérêts en Périgord et d'être, depuis le 14 novembre 1787 et au moins jusqu'en mars 1791, prieur du prieuré simple de Saint-Jean-de-la-Fayette dans la paroisse de Sarlande (11).

Aux cours des semaines qui précèdent les élections aux assemblées baillagères, Bernard Labrousse de Beauregard manifeste "*beaucoup d'agitation*" (Audiat L, 1897, p. 120) pour se faire remarquer. Influent et estimé dans son diocèse, il doit pouvoir rencontrer les faveurs des "bons curés" si longtemps écartés des organes représentatifs du clergé de France. Le 5 février 1789, près de cinq cents représentants des trois ordres se pressent dans la grande salle du palais royal de Saintes. Bernard Labrousse de Beauregard y est désigné quatrième commissaire du clergé. Il fait, après le 16 mars, partie des dix-sept commissaires nommés pour travailler à la rédaction du cahier de doléances collectif du clergé (Bonnerot J., 1976, p. 21). Le 24 mars, "*Monsieur Beauregard, chanceladais, prieur-curé de Champagnolles en ce diocèse, réunit plus de la moitié des voix*", il est donc déclaré "*premier député aux États Généraux*". A la séance du soir, près des trois-quarts des voix se réunissent sur l'évêque de Saintes, Pierre-Louis de Larochefoucault-Bayer.

L'élection saintongaise est saluée par un témoin de l'époque Augustin-Alexis Taillet, vicaire général du diocèse de Saintes, qui connaît le chanoine chanceladais et qui le retrouvera en exil quelques années plus tard: "*Justice soit rendue à l'assemblée primaire de Saintes... Le choix des députés fut fait avec discernement; il tomba sur Monseigneur l'évêque dont la vertu du moment triomphe des prétentions, et sur un curé déjà ancien, Monsieur de Beauregard, distingué parmi ses confrères pour ses talents, considéré comme un des meilleurs pasteurs et dont la conduite ferme et invariable qu'il a tenue devant une très longue et très périlleuse assemblée, est un bel éloge*" (Bonnerot J., 1976).

À Versailles puis à Paris comme nous l'avons déjà souligné, Bernard Labrousse de Beauregard forme vite société avec les députés du clergé périgourdin François Laporte et Guillaume Delfau (ce dernier habitant lui aussi au 34, rue Saint-Honoré à Versailles) (Brette A., p. 115, n° 363), ainsi qu'avec le député de La Rochelle, Charles-Jean-Baptiste Pinnellière.

Comme le confirme largement la lecture de son volumineux mémoire, notre député saintongais n'est pas homme des idées nouvelles. Hostile aux réformes, il siège à droite et son nom est en effet présent sur trois listes de droite les 28 mars, 29 juin et septembre 1791, et il vote avec les partisans de l'Ancien Régime (Robinet Dr et all, tome 2, p. 263, Lemay E.-H., 1991, p. 490). Bernard Labrousse de Beauregard ne semble pas avoir pris la parole devant l'assemblée et son activité de député semble se résumer à des

interventions en faveur de sa ville natale, à des participations à différents votes ou à des "protestations".

Après les événements de la nuit du 5 au 6 octobre 1789, où la famille royale est ramenée par le peuple de Paris, de Versailles aux Tuileries, notre député saintongeais signale que plusieurs députés "*qui abhorraient les scènes exécrables qui venaient de se passer (...) se sont déjà évadés (dont l'évêque de Castres, Jean-Marc de Royère), trois cents autres, j'étais de ce nombre, se disposaient à les suivre...*" (p. 207). Mais le décret déclarant traître à la patrie quiconque abandonnerait son poste dans les circonstances présentes et qui révoquait les passeports contraint Bernard Labrousse de Beauregard et ses collègues "... à être les malheureux témoins des nouvelles horreurs qu'on préparait..."

Lors de la création des districts, la ville de Montignac demande dès la mi-décembre 1789 que soit créé un district de Montignac. Toutefois, les députés du Périgord ne semblent pas très pressés d'intervenir en faveur de cette demande. La ville sollicite alors l'appui du député natif de leur ville. Cette association porte très vite ses fruits et le 16 janvier 1790, Bernard Labrousse de Beauregard "*notre compatriote, et député de la Saintonge*", peut écrire au Comité patriotique de sa ville natale que Montignac sera chef-lieu d'un district. Dès le 3 février, messieurs les représentants formant le Comité patriotique écrivent à leur compatriote, ainsi qu'aux députés du Périgord pour les remercier de leur aide; le Comité décidant même que les noms de ces bienfaiteurs de la cité seraient gravés sur une plaque de marbre placée à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Le projet ne sera pas exécuté, mais le texte avait été préparé (Labadie J.-C., 1985, p. 120 121) (12).

Bernard Labrousse de Beauregard proteste le 2 octobre 1790 contre le rapport de Chabroud sur la procédure du Châtelet concernant les événements des 5-6 octobre 1789 lors desquels la foule ramène la famille royale à Paris. Après lecture du rapport, l'Assemblée décharge Mirabeau et le duc d'Orléans de toute responsabilité dans cette affaire.

Il est de ceux qui tendent avec dom Gerle à faire déclarer les 12 et 13 avril 1790 religion d'état la religion catholique, apostolique et romaine.

Il vote le 29 septembre 1790 contre l'émission de 800 millions d'assignats, transformés en papier monnaie sans intérêt, et la mise en vente d'une tranche équivalente de biens nationaux.

Il adhère le 19 novembre 1790 avec 127 autres ecclésiastiques députés à l'Assemblée à l'*Expositon des principes sur la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale* publiée le 30 octobre 1790. Elle a été rédigée par Boisgelin et donc signée par trente évêques députés (Barruel Abbé, 1791, tome 1, p. 236).

Entre le 27 décembre 1790 et le 4 janvier 1791, il refuse de prêter le serment schismatique de la Constitution civile du Clergé.

Il adhère aussi à la formule restrictive de serment d'adhésion à la Constitution civile du Clergé portant réserves pour ce qui est du domaine spirituel, formule proposée le 2 janvier 1791 par l'évêque de Clermont, Bonal.

Le 28 mars 1791, il est de ceux qui signent la "protestation contre le décret concernant le cas de déchéance de la royauté" (Marival J. et all., tome XXIV).

Le 4 mai 1791, il vote contre le rattachement d'Avignon, du Comtat Venaissin et de leurs territoires à la France.

Le 29 juin 1791, il vote la "déclaration sur les décrets qui ont rendu le roi et la famille royale prisonniers, sous la garde de soldats sur lesquels le roi n'avait aucune autorité, ainsi que sur le droit, qu'on lui ôte, de présider à l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne" (Marival J. et all., tome XXVIII).

Il proteste enfin le 8 septembre 1791 avec 282 autres députés contre la Constitution française.

C'est durant sa députation que son portrait a dû être réalisé par le peintre Charles-Toussaint Labadye. René Reymond s'en est, sans doute, inspiré au milieu du XIXe siècle pour l'un des cinquante-six médaillons constituant l'"Iconographie des célébrités du Périgord" (Reymond R., 1863; Secret J., 1976, p. 146) (13) (Fig. 1).

Peut-être est-ce lui qui publie chez Guerbart, à Paris, vers la fin de l'année 1791, et sous la signature: "Abbé de Beauregard", une brochure de 32 pages intitulée: "Lettre sur le rapport fait à l'Assemblée nationale, le 9 octobre 1791, par MM. les commissaires envoyés dans le département de la Vendée" (Martin A. et Walter G., 1936, tome 1).



Fig. 1

Bernard Labrousse de Beauregard, chanoine, député en 1789. Né à Montignac, le 2 juin 1735.

Médaille extraite de l'"Iconographie des célébrités du Périgord", par Pierre Reymond, Paris, 1863. Musée du Périgord B 1478¹.

B - Le retour en Périgord et l'exil:

"Enfin le 29 septembre de l'année 1791 vit luire le jour de la séparation de l'Assemblée et du terme de la pénible et déchirante position où nous étions réduits depuis près de deux ans et demi (...) Munis du privilège et de l'égide de notre prétendue inviolabilité, prolongée encore pour un mois entier, nous regagnâmes tristement, non pas nos foyers, puisque la plupart en avait été dépouillé, mais au moins des demeures retirées et inconnues..." (p. 397-398). Ne pouvant s'établir dans sa ville natale, que la Révolution a rebaptisé Montignac-sur-Vézère, il s'installe à quelques kilomètres de là, sur la paroisse de Châtres, dans un domaine familial, une vaste maison de maître discrètement enchassée dans la colline de Larres (14).

Ayant pris en charge les intérêts de son jeune neveu, Jérôme Labrousse de Beauregard, ancien garde-du-corps du Roi qui s'est engagé dans l'armée des Princes, et étant déclaré son légataire universel depuis le 18 octobre 1791, Bernard Labrousse de Beauregard assiste, le 25 avril 1792, à Montignac à l'apposition des scellés et à l'inventaire des biens de son neveu (15).

Le 1er et 2 mai suivant, il affronte les commissaires du Directoire de Montignac qui dressent l'inventaire des biens des émigrés, en particulier de la maison ayant appartenu à son oncle Bernard Martel et qu'il occupait à Montignac en tant que fondé de procuration de sa tante, ainsi que du domaine de la Saladie (16). Le 3 mai, c'est à Larres que l'on procède à l'inventaire.

Comme le souligne F.-A. Boddart, la retraite périgourdine est de courte durée. Le décret du 26 août frappe les ecclésiastiques réfractaires qui ont refusé de prêter le serment Constitutionnel (et Bernard Labrousse de Beauregard en fait partie) ou qui l'ont rétracté, tous *"sont tenus de sortir dans la quinzaine du royaume sous peine de déportation en Guyane"*.

"D'abord réfugié dans une province à une grande distance de la capitale, puis transporté dans une terre étrangère..." (p. 399), Bernard Labrousse de Beauregard n'est plus témoin des événements parisiens qu'il évoque dans son mémoire. En effet, début septembre, Bernard Labrousse de Beauregard obtient, semble-t-il, un sauf-conduit pour se rendre en Espagne. Il rejoint Bordeaux, nous ignorons comment, et le voyage vers l'exil se poursuit non sans difficulté: *"Arrivé à Bordeaux, je fus loger avec douze de mes collègues d'infortune et compagnons de voyage dans une auberge assez retirée, choisie exprès pour être moins exposés aux insultes que nous craignons. Là nous attendions, avec impatience que le navire que nous avions frété partît et nous transportât en Espagne. Après trois ou quatre jours, on vint un soir nous avertir que nous mettions à la voile le lendemain après le lever du soleil. Nous fîmes nos paquets et nous nous couchâmes dans l'espoir de nous éloigner bientôt d'une terre qui dévorait ses habitants*

et qui n'était plus pour nous qu'un véritable enfer. À une heure après minuit, un grand bruit se (*fit*) entendre dans toute la maison: des cris, des huées, des blasphèmes retentissent dans tous les appartements.

J'occupais avec un de mes confrères une chambre séparée de toutes les autres. Réveillés en sursaut et transis de peur, nous ne savions d'où provenait ce vacarme ni quel en était l'objet. Tout à coup on frappe à notre porte. Je demande: Qui est là. On frappe encore avec plus d'impétuosité, en criant. Ouvrez tout de suite de la part de la municipalité. Je me lève en chemise. Je tire le verrou. A peine avais-je regagné mon lit que nous vîmes entrer huit alguazils nationaux, armés de piques, de fusils, de coutelas, les yeux hagards, la physionomie enflammée de colère, portant écrits sur leurs fronts et les forfaits qu'ils avaient commis et les crimes qu'ils se proposaient de commettre. L'un d'eux tenait à la main un sabre nu qu'il faisait voltiger sur nos têtes, proférant des menaces propres à intimider les plus intrépides. Un autre c'était un grand diable de nègre plus affreux que Belzébuth. Il portait à sa ceinture un énorme pistolet dont la culasse lui couvrait presque le menton. Rangés autour de nos deux lits dont ils avaient tiré les rideaux avec violence, l'un de ces forcenés revêtu d'une vieille écharpe municipale dont la figure paraissait un peu moins patibulaire que celle de ses associés, nous demanda d'une voix qui retentit encore à mes oreilles qui nous étions? où nous allions? et quel était notre état? Je lui répondis d'un ton assez ferme, car la crainte et le danger me donnaient du courage, que nous étions deux prêtres, que pour obéir aux décrets qu'on avait portés, allions en Espagne chercher l'asile que notre patrie refusait. Avez-vous des passeports? nous répliqua l'écharpé. Nous les lui montrâmes, il les lut tout haut, prétendit qu'ils n'étaient pas en règle, qu'ils étaient infestés d'aristocratie, parce qu'on nous y donnait le nom de pasteurs des bénéfiques dont nous avons été expulsés. Les autres sept non écharpés, mais bien nationalisés, appuyèrent cela en disant que c'était un délit irrémiscible et nous traitèrent de traîtres qu'il fallait pendre. Cette scène dura près d'une demi-heure; elle finit par nous enlever nos passeports et nous forcer d'en aller prendre d'autres le matin à l'Hôtel de Ville, que l'on fit bien payer où l'on nous fit essuyer de nouvelles avanies, en nous disant que nous devons bien nous féliciter que l'officier municipal eût empêché que nous ne fussions égorgés..." (p. 517-518, note 158).

Un autre extrait du mémoire permet de connaître les conditions d'embarquement "... Embarqué avec cinquante-trois de nos plus vertueux confrères dans un navire à demi pourri et qui faisait eau de toutes parts, nous pouvons attester que pendant vingt-deux jours, nous avons souffert la faim, la soif, toutes les incommodités de la plus périlleuse navigation; nous devons ajouter qu'entassés pêle-mêle les uns sur les autres n'ayant pour manger qu'une modique ration de pain moisi, pour boire que de l'eau

infecte, tous ces dignes confesseurs de la foi de J. Ch. possédaient leur âme en paix..." (p. 417-418).

"... L'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, jusqu'à la Russie, sont peuplées (de prêtres émigrés). Partout, ils ont rencontré des coeurs généreux et sensibles. Toutes les églises du monde chrétien se sont empressées de compatir à leur infortune. Celle d'Espagne, dont nous éprouvons personnellement les bienfaits, a accueilli avec un tendre intérêt, ceux de nos confrères, qui, comme nous, a cherché un asile entre ses bras..." L'Eglise d'Espagne "a reçu les prêtres français exilés avec les marques de la plus touchante commisération. Le saint évêque d'Orense les a placés jusque dans son palais (...) Son digne émule le pieux et savant évêque de Santander ne s'est pas contenté de leur tendre une main secourable, il a publié un mandement en leur faveur, ou il épanche avec autant d'énergie que d'onction les sentiments dont il est animé..." N'oublions pas "les excessives bontés et l'inépuisable charité de monseigneur le cardinal de Tolède, ... protecteur et véritable père de tous les prêtres français exilés qui ont imploré son secours..." (p. 419-420). "... Le Portugal (...) exerce également une noble hospitalité envers les prêtres français. Ceux de nos collègues qui s'y sont réfugiés, y reçoivent les marques du plus haut intérêt. L'illustrissime archevêque de Braga les a accueillis avec une bonté aussi touchante que généreuse..." (p. 420).

Rien n'indique dans le mémoire la date exacte d'embarquement. Si Bernard Labrousse de Beauregard parle de vingt-deux jours de traversée (alors qu'elle n'aurait dû en faire que trois), un autre prêtre périgourdin émigré témoigne dans une lettre d'une durée identique de voyage; ce dernier voyage étant bien situé chronologiquement. Il s'agit du récit du vicaire de Saint-Paul-la-Roche, Jean-Baptiste Bost, qui écrit le 12 octobre 1792, de Bilbao, à Madame de Montardi (Brugière Abbé H., 1893, p. 32-34; Bouet R., 1993, tome 1, p. 117, notice 236) (17): "... nous avons éprouvé sur mer comme sur terre toutes sortes de désagrémens, car nous ne croyons rester en mer que trois jours, nous y avons restés vingt et deux, et avons couru les plus grands risques (...), nous sommes arrivés à Bilbao, ville frontière d'Espagne, le neuf octobre..." Jean-Baptiste Bost a donc dû embarquer le 17 ou le 18 septembre.

On peut proposer ces mêmes dates d'embarquement et de débarquement pour Bernard Labrousse de Beauregard ce que pourrait confirmer une "lettre de recommandation" concernant Jean Veyssière, curé-prieur de Peyrignac ainsi que Bernard Labrousse de Beauregard (tous deux natifs de Montignac et chanceladais), datée de "Bordeaux, le 16 septembre 1792", veille probable de l'embarquement, signée par les prêtres bordelais "Lasserre, Rozie & cie" et destinée à "M. V. Ignacio Barbachano & fils à Bilbao" (18) dont voici la teneur: "M. Martin **trois** de nos amis nous a priés

de donner une recommandation auprès de vous, Messieurs, pour accueillir à leur arrivée, M. Jn Veyssière & M. Labrousse Beauregard, nous vous aurons une grande obligation de les mettre à portée d'occuper un azile honnête, & les aider (de) vos conseils dans le séjour que ses messieurs feront en votre ville, vous ne sauriez vous employer plus cordialement pour nous, vous offrant à la revanche tout ce qui est à vos ordres".

Principal port de l'immense diocèse septentrional de Calahorra dans la province de Biscaye, Bilbao est l'une des trois plaques tournantes du grand exode ecclésiastique vers l'Espagne, dans la mesure où la province reçoit environ 1477 prêtres émigrés, la ville de Bilbao en accueillant jusqu'à 727 (Sierra Nava L., 1970, p. 407)... Jean-Baptiste Bost y décrit la situation de la manière suivante: *"... le nombre de prêtres émigrés est immense; nous avons reçu de ce bon peuple les marques les plus sincères de bonté. Les habitants de cette contrée sont parfaitement honnêtes, bons prévenants, et s'intéressent vivement à son sort. Il est vrai que Bilbao est une des villes les plus riches d'Espagne; tout y est brillant, grand, majestueux, et riche, les églises surtout"* (Brugière Abbé H., 1893, p. 32).

"... Presque tous les archevêques et évêques d'Espagne à l'exception d'un très petit nombre, ont imité l'exemple de son Éminence Monseigneur le cardinal de Tolède, de l'évêque d'Orense et ont accueilli les prêtres français avec les marques de la plus générale compassion. Mais c'est surtout dans les diocèses de Cordoue, de Grenade, de Séville, de Placencia de Mondonedo, de Ciudad-Rodrigo, de Leon, d'Astorga, d'Oviedo, de Palencia, de Sigüenza, de Burgos, de Valladolid qu'ils ont reçu et reçoivent des preuves de la plus bienveillante charité...." (p. 519, note 161).

Si le mémoire ne révèle pas le lieu de débarquement, la présence de Bernard Labrousse de Beauregard est attestée à Bilbao dès le 14 octobre lorsqu'il signe avec cinquante-quatre autres ecclésiastiques saintongeais une supplique adressée au nonce apostolique en Espagne (Theiner A., 1858, tome 2, p. 390; Taillet A.-A., 1902, p. 239-241) pour demander la nomination d'un nouvel évêque pour le diocèse de Saintes après la mort aux Carmes, à Paris, le 2 septembre 1792, de leur évêque Pierre-Louis de La Rochefoucault-Bayers.

On retrouve, sous le numéro 12, Bernard Labrousse de Beauregard dans le "catalogue des prêtres du diocèse de Saintes réfugiés à Bilbao" établi en latin le 9 décembre de la même année (1⁹) par quatre représentants du clergé de Saintes en exil, dont Alexis-Augustin Taillet. Il y est présenté de la façon suivante: *"Bernard La Brousse de Beauregard, prêtre sarladais, chanoine régulier de St Augustin et de la congrégation de Chancelade, âgé de 58 ans; depuis 18 ans, prieur et curé de la paroisse dite de Champagnolles dans le diocèse de Saintes, auparavant prieur de l'abbaye de Verteuil dans le diocèse de Bordeaux et auparavant professeur de*

philosophie et de théologie ainsi que prieur de l'abbaye de Sablonceaux, diocèse de Saintes, enfin député à l'Assemblée Nationale française en 1789. Il a de quoi vivre de lui-même". Parmi ces ecclésiastiques saintongeais, on peut relever la présence d'une dizaine de chanoines chanceladais.

Nous n'avons qu'une mention indirecte des relations que Bernard Labrousse de Beauregard garde durant son émigration avec sa famille, et en particulier sa soeur aînée Catherine, religieuse, alors âgée de soixante-sept ans, en consultant la "liste de ceux des reclus qui, n'ayant pu à raison de leurs infirmités ou de leur âge, être transportés dans la maison de réclusion du Bugue, sont consignés chez eux ou chez leurs parents (20). On y lit en effet *"Catherine Labrousse, la soeur Labrousse, a été déclarée suspecte et n'a jamais donné des preuves de civisme. Il est prouvé qu'elle a formé des demandes contre la Nation sur les biens de son frère émigré, et que tout ce qu'elle demandait ne lui était pas dû. Il est prouvé de plus qu'elle a fait ces demandes dans l'intention de conserver à son frère des biens pour l'époque de son retour. Tous ces détails sont puisés dans une lettre de l'émigré"*. Cette condamnation à la réclusion, décidée par le Comité de Surveillance établi par Pinet, dans sa séance du 1er jour du 2e mois de l'an 2 (22 octobre 1793) est confirmée le 12 du même mois (2 novembre 1793). La soeur Catherine Labrousse est alors consignée chez Borredon, à Montignac.

Durant l'hiver 1793, le 26 novembre (6 frimaire an II), on procède à Montignac à l'inventaire des biens de Bernard Labrousse de Beauregard (21), puis, six jours plus tard, le 2 décembre (12 frimaire), le district de Montignac prend l'arrêté décidant du partage de ses biens ainsi que de ceux de Labrousse du Claux (22).

Dans les premiers mois de 1794, l'abbé Jean-Siffrein Maury, qui a été député pour le clergé de Péronne aux États Généraux et l'un des principaux orateurs de l'Assemblée nationale, qui a émigré en Allemagne, puis a rejoint Rome, vient d'être nommé évêque de Montefiascone par le pape. Lorsqu'il l'apprend, Bernard Labrousse de Beauregard lui envoie un compliment de félicitation en lui annonçant qu'il travaille sur son "Tableau historique de la Révolution". Le cardinal Maury lui répond, le 16 avril, en ces termes: *"Je vous remercie, mon cher Abbé, de m'avoir donné de vos nouvelles; je ne savais pas ce que vous étiez devenu et c'est une véritable jouissance pour mon coeur de vous voir en sûreté, hors de notre marâtre patrie (...). Je suis charmé que vous ayez utilement occupé vos loisirs par la composition de l'intéressant ouvrage dont vous me parlez. Le sujet en est beau et je suis bien sur d'avance que l'exécution sera digne de la matière. Vous me ferez grand plaisir de me l'envoyer sous double enveloppe en l'adressant à son éminence Monseigneur le cardinal Zélada, secrétaire d'Etat à Rome. C'est toujours par cette voie qu'il faut m'écrire. Divisez l'envoi en*

plusieurs paquets. J'aurai l'honneur de présenter de votre part à Mesdames l'exemplaire que vous leur destinez..." (p. 513-514, note 146) (23).

En Périgord, les événements se précipitent en ce qui concerne la vente des biens des émigrés. On procède ainsi le 17 mai (28 floréal an II) (24) au partage en trois lots d'une valeur moyenne de 12 000 L. chacun, des biens de "Labrousse du Claux, émigré, et de Labrousse, prêtre exporté avec Marie et Toinette Labrousse, soeur et tante". Le 21 juin (3 messidor an II), Ribeyraut Jeune, commissaire nommé par le district de Montignac, procède à l'"état estimatif des effets ayant appartenu a Boregard, prêtre déporté" (25). L'ensemble est évalué à 682 L. La vente est prévue pour le surlendemain 23 juin (5 messidor) (26).

"La Reine vivait encore lorsque j'ai commencé mon tableau" (p. 99) note Bernard Labrousse de Beauregard et il précise qu'il écrit les premières pages de son manuscrit lorsque le duc d'Orléans substituait à son nom celui de Philippe Égalité "afin de mieux concilier la faveur populaire" (p. 481, note 7), c'est à dire le 14 septembre 1792. Alors "j'ai entrepris un ouvrage aussi intéressant par son objet que par les circonstances ou je l'ai écrit. Je me suis proposé de faire connaître l'origine et les progrès de la plus étonnante, de la plus inconcevable, de la plus terrible révolution politique qui soit survenue dans l'univers: et c'est dans le temps ou elle achevait de s'opérer que je me suis déterminé à en faire la peinture..." (p. 95).

Par ailleurs, il souligne: "... En sortant de France, il m'a été impossible d'emporter aucuns mémoires que j'avais recueillis avec soin concernant l'Assemblée. Les perquisitions qu'on faisait dans les poches et dans les malles des prêtres émigrants, la crainte d'être surpris et arrêté en chemin m'obligèrent non seulement à laisser, mais encore à brûler ces mémoires intéressants. Ce que j'ai trouvé le plus à dire et ce que je regrette le plus, ce sont les nombreuses et sublimes opinions de l'abbé Maury, qu'on transcrivait par le moyen de logographie (27), à mesure qu'il les prononçait. Cette perte irréparable pour moi dans ma position, la difficulté d'y suppléer dans un pays où le gouvernement, par des motifs de sagesse et de prudence a empêché jusqu'à l'introduction de tous les papiers, qui ont rapport à la Révolution française, me mettent dans le cas de ne pouvoir presque rapporter que la substance des discours qu'ont débités les orateurs les plus célèbres...." (p. 504, note 117). La rédaction du manuscrit n'a donc commencé qu'après l'arrivée en Espagne, "... n'ayant absolument d'autres ressources, d'autres matériaux que ceux que me fournit ma mémoire, autrefois si facile aujourd'hui affaiblie par mon âge avancé [en fait, 57 ans...], encore plus par nos malheurs, et par les inquiétudes inséparables d'un long et pénible exil...." (p. 97) "... Presque réduit à répéter ce que la voix publique ou des gazettes ont annoncé, une foule de circonstances qui rendent les événements plus ou moins intéressants nous échapperont infailliblement..."

(p. 399) "... n'ayant même pas un livre français qui puisse me rappeler ma langue, réduit à la lecture de quelques bons livres espagnols, que j'entends à peine...." (p. 102).

On trouve un dernier élément concernant la chronologie de rédaction du manuscrit dans le mémoire lui-même. En effet, son auteur précise: "... *Mon Tableau historique de la Révolution était achevé lorsque Robespierre est tombé sous les coups qu'il préparait à ses collègues et à ses complices....*" (p. 520, note 165 et 522, note 172), soit le 28 juin 1794. Un peu plus loin, Bernard Labrousse de Beauregard modifie très légèrement son information: "... *Mon tableau historique était achevé, lorsque j'ai appris que Robespierre venait enfin de subir le même sort qu'il destinait à ses adversaires....*" (p. 522, note 172). Ainsi donc, les 536 pages du manuscrit ont été écrites entre septembre 1792 et juin ou juillet 1794.

Après juin-juillet 1794, on perd complètement la trace de Bernard Labrousse de Beauregard en Espagne et rien ne permet d'affirmer qu'il y soit mort ou qu'il soit revenu en France. Les auteurs s'accordent cependant à dire qu'il est mort en émigration. Divers auteurs déclarent ainsi, sans en fournir la preuve, que le chanoine chanceladais est mort en Espagne (Riboulet Abbé E., 1883, p. 217, note 3; Brugière Abbé H., 1893, p. 22; Saint-Saud de, 1918, p. 199), et même plus précisément à Bilbao (Tonnelier Chanoine, 1984, p. 41) (28). Il n'apparaît pas non plus dans les martyrologes des ecclésiastiques émigrés.

Par les multiples références, dans le mémoire, à la générosité de l'accueil de l'évêque d'Orense pour les prêtres émigrés, on pourrait croire que Bernard Labrousse de Beauregard en a personnellement bénéficié. Il n'en est rien, à la différence du vicaire de Saintes, Alexis-Augustin Taillet qui y arrive le 24 novembre 1794, si l'on s'en réfère à la liste établie par A. Vásquez Núñez des ecclésiastiques français qui sont venus chercher refuge à Orense (Vásquez Núñez A., 1902). S'il n'est pas à Orense, peut-être a-t-il rejoint le Portugal, malheureusement aucune liste, même partielle, du clergé français émigré dans ce pays n'a été publiée. Seules existent quelques études à caractère général sur le sujet, telle celle de Castelo Branco Chaves (Chaves C. B., 1984).

Près d'un siècle et demi plus tard, dans les années 1930, le souvenir de Bernard Labrousse de Beauregard est quasiment oublié par les descendants de sa famille en Périgord. En témoigne un questionnaire à caractère généalogique envoyé le 2 septembre 1934 à Mme de Védrines, arrière petite-fille du neveu du chanoine chanceladais, Jérôme Labrousse de Beauregard, garde-du-corps du Roi, et de la princesse Marguerite Elisabeth de Hesse-Darmstadt (29). En effet à la question: Parenté avec le député du clergé en 1789?, Mme de Védrines répond: "*Parenté de cousin, mais je ne sais à quel degré*". Le même questionnaire nous apprend que la famille de

Labrousse de Beauregard possédait depuis 1500 ou 1600 la propriété de Larres, commune de Châtres, et que les armoiries données en 1696 à la famille Labrousse dont descendent les Labrousse de Beauregard sont d'argent à trois fasces d'azur. Le questionnaire nous apprend enfin qu'il "existait en 1934, au château de Badefols, un chapeau de garde du corps du Roi de l'Ancien Régime, celui de Jérôme Labrousse de Beauregard, dont Mme de Védrines a encore l'épée, ainsi que la croix de Saint Louis, de même que le portrait en miniature de son arrière grand-mère, l'épouse de Jérôme de Labrousse de Beauregard". À noter que l'on ne parle pas alors du portrait de Bernard Labrousse de Beauregard...

Un manuscrit original copié sous la dictée par un tiers:

Dans l'introduction en portugais de son ouvrage, comme dans son résumé en français, A. Ferreira de Brito (Ferreira de Brito A., p. 33-36 et 89-90) s'interroge pour savoir s'il s'agit d'un manuscrit original ou d'une copie et fait, à l'occasion, les commentaires suivants: "Nous croyons que ce manuscrit est l'original tel qu'il est sorti de la plume de son auteur. Quelques ratures pourtant peuvent soulever des difficultés et faire penser à des corrections du copiste, mais une analyse plus poussée permet de vérifier qu'il est plutôt question d'hésitation de la part de l'auteur, homme assez âgé, comme il le dit, déprimé par la solitude de l'exil et qui écrit dans une sorte de catharsis pour se débarrasser des cauchemars révolutionnaires (...). Ce qui devient pour nous une preuve irréfutable du fait qu'il s'agit d'un original, c'est qu'il y a dans son récit quelques vides qu'il pensait [il faudra l'admettre] remplir plus tard (...) Beaucoup d'incohérences syntaxiques, quelques-unes propres à cette synchronie linguistique, d'autres dues à sa vieillesse, paraissent confirmer que si ce manuscrit n'est pas unique, il est l'original à l'état brut".

Labrousse Beauregard
Fasces de pourvoir de matériaux pour
servir les affaires

Fig. 2, 1

Texte et signature autographes de Bernard Labrousse de Beauregard (Arch. dép. Dordogne Q 770; 1er mai 1792.

Préface

j'ai entrepris un ouvrage aussi intéressant par son objet, que par des circonstances où je l'ai écrit. je n'ai pu proposer de faire connaître l'origine et les progrès de la plus étonnante, de la plus inconcevable, de la plus terrible révolution politique qui soit survenue dans l'histoire: et c'est dans le temps où elle creusait de profondes que je n'ai pu déterminer à en faire la peinture. L'assassinat de Louis seize m'en fit naître l'idée, et m'engagea

Fig. 2, 2

Extrait de la page 1 (Préface) du manuscrit de La Révolution de France (écrite vers septembre-octobre 1792).

La simple observation d'un fragment de texte écrit à Montignac par Bernard Labrousse de Beauregard (Fig-2,1) permet d'affirmer, immédiatement et sans nul doute possible, que le manuscrit de la Bibliothèque de Porto n'est pas de sa main (Fig. 2, 2). Cela ne réduit pas cependant à néant toute l'analyse de notre collègue et ami. Il semble bien s'agir d'un manuscrit original. Tout au plus doit-on admettre qu'une autre personne écrivant parfaitement le français, l'un de ses compagnons d'exil probablement, a copié sous sa dictée ou recopié les brouillons du manuscrit. Quant à d'autres copies, rien ne permet d'affirmer, par exemple, que celles que Bernard Labrousse de Beauregard propose d'envoyer au cardinal Maury ont été expédiées; si cela a été fait, leur existence n'a jamais été évoquée dans une publication concernant le cardinal Maury et leur présence n'est signalée dans aucun fond d'archives.

Reste à savoir si Bernard Labrousse de Beauregard destinait ce mémoire à une publication. Cela n'est pas impossible car notre chanoine a déjà fait éditer certains de ses écrits dans les années 1757-1760. A. Ferreira de Brito, avec la collaboration de M. Bonnet, bibliothécaire de l'Université de Poitiers, n'en ont trouvé aucune trace dans les catalogues de publication en France, sous son titre exact ou sous un autre titre; de même au Portugal. Resterait à vérifier s'il n'a pas été édité en Espagne, mais cela est peu probable dans la mesure où, malgré son importance, aucun historien de la période n'y fait référence. Comme l'écrit A. Ferreira de Brito, le mémoire "sommeillait donc depuis deux cents ans environ et attendait patiemment le moment de voir le jour"...

Au terme de cette première étude, l'identification de l'auteur de la "Révolution de France" donne maintenant une dimension profondément humaine au manuscrit permettant d'en faire une relecture d'un oeil neuf et d'en apprécier d'autant plus l'intérêt, permettant de mieux comprendre les commentaires, les avis et les jugements portés par Bernard Labrousse de Beauregard sur ses collègues députés ou permettant de mieux saisir le choix des événements "provinciaux" évoqués.

Ainsi, avec sa culture encyclopédique et son érudition, l'auteur du manuscrit, en tant que chanoine, est bien du Haut-Clergé comme le présentait A. Ferreira de Brito (Ferreira de Brito A., 1989, p. 15-16 et 89). On sent bien chez cet homme une très bonne formation intellectuelle et une culture littéraire, religieuse mais aussi politique. Dans ce sens, la qualité littéraire et historique du manuscrit confirme l'importance et la qualité, jusqu'au delà des frontières du Périgord, de ce que l'on serait tenté d'appeler l'"école historique de Chancelade". Bernard Labrousse de Beauregard en serait avec Joseph Prunis, lui-aussi député aux Etats Généraux, "censeur royal et historiographe du Périgord" (Bouet R., 1988, p. 216-217; Bouet R., 1994, tome 2, p. 259-261, notice 1537), Leydet ⁽³⁰⁾ et Nicolas Baudeau (Chevé J., 1993, p. 16) ⁽³¹⁾ l'un des meilleurs représentants.

Mais, certains points de sa biographie demeurent encore obscurs. Nous ignorons toujours où est mort Bernard Labrousse de Beauregard; nous ignorons aussi comment son manuscrit a pu parvenir dans la Bibliothèque Publique Municipale de Porto. Seule la poursuite des recherches dans les archives espagnoles ou portugaises devrait, nous l'espérons, permettre d'y répondre.

Claude Lacombe *

NOTES

* Claude LACOMBE, Professeur, Diplômé E.H.E.S.S., Le Bourg, 24590 ARCHIGNAC (France).

(1) Si la page 1 du manuscrit porte ce titre et ce sous-titre en en-tête du texte, la page de titre porte d'une autre main (peut-être celle du bibliothécaire de la Bibliothèque de Porto au début du XIXe siècle, Alexandre Herculano, ou de C. Araújo dont les initiales figurent au coin de la page) le titre suivant: *La mort de Louis Seize et de Marie-Antoinette, Roi et Reine de France, ou, Tableau historique de l'origine et des progrès de la Révolution, qui a conduit ce Prince et cette Princesse sur l'échaffaud*". Lorsque nous citerons des extraits du manuscrit, nous renverrons simplement, dans une parenthèse, à la page de texte ou de note de la publication d'A.Ferreira de Brito.

(2) Tous nos remerciements vont particulièrement à M. Jean-Claude Drouin, directeur de l'UFR d'Histoire de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, qui nous confia en novembre 1993 l'ouvrage d'A. Ferreira de Brito qu'il venait d'acquérir lors d'un récent séjour au Portugal afin d'essayer d'identifier l'auteur du manuscrit. L'ouvrage d'A. Ferreira de Brito a depuis lors fait l'objet d'un compte-rendu par nos soins dans les Annales du Midi.

Qu'António Ferreira de Brito trouve ici aussi l'expression de notre reconnaissance pour nous avoir invité à publier notre découverte dans la revue *Intercâmbio*.

(3) À noter que les curés de Soulaïnes et de Notre-Dame-de-Cholet ont démissionné de leurs postes de députés. Le premier, Pierre-Jérôme Chatizel est ainsi remplacé le 19 avril, 1790, le second, Laurent-François Rabin, est remplacé quant à lui dès le 13 novembre 1789 (Brette A., 1896, tome 2, p. 91, n. 262 et p. 282, n° 1103).

(4) C'est nous qui soulignons le passage livrant l'indice d'identification.

(5) De nouveau, c'est nous qui soulignons le passage.

(6) Il s'agit, en fait, d'Isaac-René-Guy Le Chapelier, député de Rennes pour le Tiers État. En 1789, il habitait 22, rue de Satory à Versailles, en 1790, il est à l'hôtel d'Autriche, rue Traversière, à Paris, en 1791, il loge 5, rue Favart.

(7) "... *Monsieur Caye, prieur de Meux et monsieur le curé de Saint-Thomas de Cognac, tous deux du diocèse de Saintes, étaient sur un navire tout près de Blaye où le mauvais temps les avait forcés de s'arrêter. La patache vint faire la visite de ce navire. Les gardes qui la conduisaient enlèvent au prieur mille écus et au curé soixante louis, sous prétexte qu'il ne leur était pas permis d'emporter l'or du royaume. Ils eurent beau se plaindre, faire des représentations, ils perdirent tout ce qu'ils possédaient. Ce qu'il y a de plus horrible, ils furent condamnés à payer une amende de quinze cents livres sous peine de se voir arrêtés, eux et tous leurs compagnons de voyage, de sorte que tous les passagers furent contraints de se cotiser et de livrer les quinze cents livres en assignats, que les pirates nationaux exigeaient.*

Les messieurs Lanaut, curés de Villar et de Meung, deux frères également recommandables par toutes les qualités de l'esprit et du coeur qui font chérir les ecclésiastiques pénétrés de l'esprit de leur état, furent également dépouillés de toutes leurs ressources. Pendant une visite qu'on faisait sur le navire qu'ils montaient, ils

crurent sauver leur pécule, en jetant leur or dans une barrique d'eau sur le pont. Le capitaine s'en aperçut. La nuit il fait disparaître cette barrique sous prétexte d'en renouveler l'eau et s'empare des sommes qu'on y avait jetées..."

(8) Nous puisons la base de notre information dans l'étude que Francis A. Boddart a menée il y a quelques années sur ce personnage (Boddart F.-A., 1988) qui est, en fait, l'un de ses ancêtres; c'est en effet le grand-oncle d'un de ses trisaïeux...

(9) Arch. dép. Dordogne 3 H 2.

(10) L'abbaye saintongeaise de Sablonceaux avait formé congrégation en 1663 avec les abbayes soeurs augustiniennes de Chancelade et de Cahors. Dès lors, l'abbaye de Chancelade et celle de Sablonceaux, qui relèvera bientôt de la première, vont s'échanger volontiers leurs élèves et leurs professeurs.

(11) Arch. dép. Dordogne 12 J 353.

(12) Cette intervention auprès de Bernard Labrousse de Beauregard et les lettres qui en découlent sont révélées par un registre portant en couverture la mention "Bureau d'administration" qui était conservé à la Mairie de Montignac. Si l'original a aujourd'hui disparu, il en existe une copie réalisée par M. Marcel Secondat.

(13) Arch. dép. Dordogne 2 J 928. Dans un cahier manuscrit rédigé en 1862, René Reymond recense alors, p. 36, trois portraits de Bernard Labrousse de Beauregard:

— un dessin faisant partie des collections de la Bibliothèque Impériale, NF 62 A, f° 144, Labadye del.

— le portrait gravé et lithographié dans son "Iconographie des célébrités du Périgord".

— un portrait appartenant à la famille. Ce dernier a peut-être disparu en 1944 dans l'incendie par les Allemands du château de Badefols-d'Ans.

(14) Ce domaine familial est l'usufruit de sa tante, Suzanne Martel, mère supérieure de l'hôpital d'Hautefort, dont il est le fondé de procuration.

(15) Arch. dép. Dordogne, Q 770.

(16) Arch. dép. Dordogne, Q770. Ces inventaires ont bien lieu début mai et non début avril comme l'écrit F.-A. Boddart.

(17) Arch. dép. Dordogne 12 L 36. C'est Jean-Baptiste Bost qui est l'auteur de la lettre et non Léonard comme l'écrit l'abbé Brugière.

(18) Archives privées. Document coté V C b 1°- 11. Le millésime est incomplet sur la lettre, mais nous ne partageons pas l'avis de l'abbé M. Manière qui a établi le classement de ce fonds d'archives privées et qui considère que le dernier chiffre est un 3 et que le millésime est donc 1793. Pour l'abbé Manière, dans cette lettre qui se présente comme une lettre d'affaire, les signataires seraient pour lui des prêtres bordelais et les sieurs Barbachano et fils ne seraient pas d'authentiques Espagnols mais ce nom correspondrait à une communauté de prêtres français dans laquelle vit, en particulier, le curé de Saint-Bonnet-la-Rivière, Charles de La Rouverade. Celui-ci est à Ciudad-Rodrigo avec Jean Veyssière et paie même les frais de sépulture de ce dernier le 30 mai 1797. C'est peut-être alors que Charles de La Rouverade récupère la "lettre de recommandation" dans les affaires laissées par Jean Veyssière.

(19) Archivo general del Señorío de Vizcaya. Casa de Juntas de Guernica. Reg. 1, Leg. 8, N° 8. "*Catalogus sacerdotum Santonensium qui commorantur exules in urbe Bilbao*".

(20) Arch. dép. Dordogne 5 L 64.

(21) Arch. dép. Dordogne, Q 773.

(22) Arch. dép. Dordogne, Q 717/2.

(23) Il s'agit de Mmes Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI, émigrées à Rome.

(24) Arch. dép. Dordogne, Q 717/2.

(25) Arch. dép. Dordogne, Q 773. À noter que Bernard Labrousse de Beauregard a émigré comme nous venons de l'évoquer et qu'il est faux de dire qu'il a été déporté.

(26) Arch. dép. Dordogne, Q 718.

(27) Il s'agit d'une sorte de sténographie primitive.

(28) Pour justifier la mort de Bernard Labrousse de Beauregard en Espagne, M. de Saint-Saud précise qu'on ne trouve pas trace de lui dans le clergé concordataire de la Charente-Inférieure. Dans le même sens, F.-A. Boddart nous précisait par lettre du 15 novembre 1993: "Le décès de Bernard de Beauregard à Bilbao relève à la fois de la tradition familiale et de l'assertion de nombreux auteurs. Je n'ai pas en ma possession de certificat de décès qui trancherait définitivement ce point. Une recommandation auprès du Consul général de Bilbao m'a permis de faire quelques recherches, par correspondance, dans les archives de la Ville. Sans résultat à l'époque".

(29) Arch. dép. Gironde, 9 J 67. Cahier n° 32, p. 117-118. Jérôme Labrousse de Beauregard est le neveu dont Bernard Labrousse de Beauregard s'occupe des intérêts parce qu'il a émigré. Son épouse mourra à Montignac en 1809.

(30) Joseph Prunis travaille avec Leydet à une "Histoire du Périgord", effectuant ses recherches historiques à Pau, Nérac et à travers tout le Périgord. Leurs manuscrits forment les tomes 1 à 22 de la Collection Périgord à la Bibliothèque Nationale à Paris.

(31) On lui doit des oeuvres d'économie politique mais aussi un *Mémoire sur les anciens Druides gaulois*, publié en 1777.

BIBLIOGRAPHIE

— AUDIAT L., *Deux victimes des septembriseurs*, Lille, 1897.

— AUDIERNE Abbé, *Le Périgord illustré*, Périgueux, 1851.

— BARRUEL Abbé, *Collection ecclésiastique ou recueil complet des ouvrages depuis l'ouverture des Etats généraux*, dirigée par l'abbé Barruel, Paris, 1791, tome 1.

— BAUDEAU N., *Mémoire sur les anciens Druides gaulois*, 1777.

— BEAUREGARD Abbé de, *Lettre sur le rapport fait à l'Assemblée nationale, le 9 octobre 1791, par MM. les commissaires envoyés dans le département de la Vendée*. Paris, Guerbart, 1791, in 8°, 32 p. (Cat. Biblio. Nat.: 8° Ld4. 4617)

— BODDART F. A., Un chanceladais méconnu: Bernard Labrousse de Beauregard. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome 115, 1988, p. 349-356.

— BONNEROT J., *Pouillé du diocèse de Saintes*, 1976.

— BOUET R., Les chanceladais de Saint-Cyprien à l'épreuve de la Révolution.

Bull. de la Société Historique et Archéologique du Périgord, tome 115, 1988, p. 216-217.

— BOUET R., *Dictionnaire biographique. Le Clergé du Périgord au temps de la Révolution Française*, 2 tomes, Piégut, Deltaconcept éd., 1993-1994.

— BRETTE A., *Recueil de documents relatifs à la convocation des États Généraux de 1789*, tome 2, Paris, Imp. Nat., 1896.

— BRUGIÈRE Abbé H., *Le livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Montreuil-sur-Mer, 1893.

— CHAVES C. B., *A emigração francesa em Portugal durante a Revolução*, Lisbonne, Biblioteca Breve, 1984.

— CHEVÉ J., De la Sainteté aux Lumières: l'abbaye de Chancelade, une exception à la règle? *Les Cahiers du Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord: "De la perfection à l'érudition: l'abbaye de Chancelade"*, n° 3, 1993, p. 11-18.

— FERREIRA DE BRITO A., *Revolução francesa — Emigração e Contra-Revolução* (Publicação duma História da Revolução Francesa, segundo um manuscrito inédito da Biblioteca Pública Municipal do Porto contemporâneo dos acontecimentos narrados), Porto, N.E.F.U.P., 1989, 539 p.

— LABADIE J.-C., *Recherches sur le conventionnel Élie Lacoste (1745-1806). Définition de l'homme d'Ancien régime. Visages du Révolutionnaire, Mémoire de maîtrise d'histoire*, Dijon, 1985, multigraphié, tome 1.

— LACOMBE C., Compte-rendu de l'ouvrage d'A. FERREIRA DE BRITO: "Revolução francesa. Emigração e Contra-Revolução...", Porto, N.E.F.U.P., 1989. *Annales du Midi*, tome 106, 1994, n° 206, p. 248-249.

— LACOMBE C., Bernard Labrousse de Beauregard, un Chanceladais historien de la Révolution française à la fin du XVIII^e siècle. Etude en cours. À paraître dans *les Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*.

— LEMAY E.-H., *La vie quotidienne des députés aux États Généraux 1789*, Hachette, 1987.

— LEMAY E.-H., *Dictionnaire des Constituants. 1789-1791*, 2 tomes, Paris, Universitas 1991.

— LE ROY E., *Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms dans l'ancien comté de Montignac en Périgord*, Bordeaux, 1889.

— MARIVAL J., LAURENT E. et al., *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises. Première série: 1787-1790*, 82 volumes, Paris, 1867-1913. Voir plus particulièrement tome XXIV, p. 439-443 et tome XXVIII, p. 93-98.

— MARTIN A. et WALTER G., *Catalogue de l'histoire de la Révolution française. Tome 1: Écrits de la période révolutionnaire*, Paris, 1936.

— QUERARD, *La France Littéraire*, tome 1, 1769.

— RAINGUET P.-D., *Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*, 1864.

— REYMOND R., *Iconographie des célébrités du Périgord*, Paris, 1863.

— RIBOULET Abbé E., L'abbaye de Chancelade, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome 10, 1883, p. 217.

— ROBINET Dr, ROBERT A. et LE CHAPLAIN J., *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire. 1789-1815*, 2 tomes, Paris, s.d.

— SAINT-SAUD de, Demande d'informations sur Bernard Labrousse de

Beauregard, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord* (compte-rendu de séance), tome 45, 1918, p. 199.

— SECRET J., À propos de l'iconographie des célébrités du Périgord par Pierre Reymond. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome 103, 1976, p. 14S-147.

— SEGUIN M., *Jonzac pendant la Révolution*, Université Francophone d'Été, Jonzac, 1986.

— SIERRA NAVA L. Mil abates franceses, fugitivos de la Revolución, huespedes del señorío (1792-1798). *Estudios Vizcainos. Revista del centro de estudios históricos de Vizcaya*, nº 1, 1970, p. 79-133.

— TAILLET A.-A. (publié par AUDIAT L., avec des pièces et notes de l'abbé LEMONNIER), L'Église de Saintes depuis 1789 jusqu'à la fin de 1796 (Mémoire concernant l'état de la religion dans le diocèse de Saintes durant la Révolution et le schisme de France, à commencer depuis l'année 1789 jusqu'à la fin de 1796), *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, tome XXXI, 1902.

— THEINER A., *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France, 1790 à 1800, extraits des archives secrètes du Vatican*, Paris, 2 tomes, 1857-1858.

— TONNELIER Chanoine, *L'abbaye de Sablonceaux. Étude historique et archéologique*, Saintes, 1984, p. 40-41.

— VÁZQUEZ NÚÑEZ A., Documentos históricos XXXVIII. Relación de todos los eclesiásticos franceses que con motivo de la persecución de la Iglesia y clero de Francia, han llegado á la ciudad y obispado de Orense, con la expresión del día, mes y año de su venida, de sus nombres de familia y de bautismo, de sus órdenes, empleos y dignidades, y de las diócesis á que pertenecian en aquel reino. *Boletín de la Comisión provincial de Monumentos históricos y artísticos de Orense*, tome II, nº 24, 1902, p. 237-244, 249-259.

